

COMMUNE D'ÉPAUX-BÉZU

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Présents :

Madame Dominique BRISSON
Madame Nathalie CREPIN
Madame Claudine HARAUT
Madame Solange HERAULT
Madame Claudine RENAUD
Madame Marie-Claude RICHARD
Monsieur Etienne HAÏ
Monsieur Gilbert MARINEL
Monsieur Mikaël PHILIPPOT
Monsieur Martial QUETTE

Absents excusés:

Monsieur Didier BASSET pouvoir à Madame Dominique BRISSON
Monsieur Alexandre LEMARIE pouvoir à Monsieur Etienne HAÏ

Absents

Madame Mickaële RENARD
Monsieur Daniel DUPONT
Monsieur Jean-Marc POIGNANT

La séance débute à 20 h 40

Marie-Claude RICHARD est nommée Secrétaire.

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du Compte Rendu du 25 Avril 2014
- Elections Sénatoriales: Désignation de 3 délégués
- Recensement de la population 2015: Désignation du Coordonnateur Communal
- Eclairage Public Val d'Amour
- CCRCT: Composition de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- Organisation du 14 juillet
- Questions Diverses

Monsieur Le Maire demande le rajout de trois délibérations non citées à l'Ordre du Jour, savoir:

- Autoriser Mr Le Maire à lancer la procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière
- Modification de la durée des concessions du cimetière
- Avis de la commune concernant l'enquête publique pour la demande d'autorisation d'exploiter la centrale Eolienne de l'Osière

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 avril 2014

2 - Elections Sénatoriales: Désignation de 3 délégués

Les élections sénatoriales auront lieu le 28 septembre 2014 à LAON.

Les délégués pour ce vote doivent être membres du Conseil Municipal. Pour notre commune, il faut trois titulaires et trois suppléants. Ont été élus par les conseillers présents:

Délégués Titulaires:

Gilbert MARINEL
Claudine HARAUT
Solange HERAULT

Délégués Suppléants:

Claudine RENAUD
Martial QUETTE
Etienne HAÏ

Pour: 10 voix

3 - Recensement de la population 2015: Désignation du Coordonnateur Communal

La campagne de recensement de la population de EPAUX BEZU se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015. L'INSEE demande la nomination d'un Coordonnateur Communal qui sera chargé de centraliser les informations ; comme en 2010, Rose-Marie FRAYON a été nommée pour effectuer cette mission.

4 - Eclairage Public Val d'Amour

L'éclairage des parties communes du lotissement du Val d'Amour n'est plus alimenté faute de contrat existant. L'USEDA accepte de reprendre la fourniture d'électricité s'il lui ait présenté le rapport d'un bureau de contrôle indépendant (exemple APAVE) garantissant que le réseau est aux normes. La mairie ne possédant aucun document de ce type, va contacter le propriétaire pour obtenir les documents demandés.

5 - CCRCT: Composition de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

La désignation des membres de cette commission est réalisée par le Conseil Municipal de chaque commune de la CCRCT et la réglementation impose que chaque Conseil Municipal dispose d'au moins un représentant. Pour la commune de EPAUX BEZU, le représentant nommé est Etienne HAÏ.

Pour: 12 voix

6 - Organisation du 14 juillet

En raison de l'actualité sportive, cette année le feu d'artifice sera tiré le 14 juillet en lieu et place du 13. La Retraite aux flambeaux partira de la Place de l'Europe à 22 h 30 pour tirage du feu à 23 h00 au terrain de football.

7 - Autoriser Mr Le Maire à lancer la procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière

Gilbert MARINEL et Claudine RENAUD, aidés de Jeannine BASSET ont commencé à effectuer l'état des lieux du cimetière communal et ont constaté un nombre conséquent de concessions non entretenues et/ou abandonnées.

Il est rappelé que les familles ont l'obligation d'entretenir leur concession. Dans la négative et dans le respect de la procédure en vigueur, la reprise de la concession peut être engagée.
Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à lancer la procédure de reprise des concessions abandonnées.

Pour: 12 voix

8 - Modification de la durée des concessions du cimetière

Suite à l'état des lieux effectué au cimetière communal, il est proposé d'annuler la possibilité d'acquérir une concession perpétuelle et de ramener la durée à un maximum de cinquante ans.

Pour: 12 voix

9 - Avis de la commune concernant l'enquête publique pour la demande d'autorisation d'exploiter la centrale Eolienne de l'Osière

Outre l'enquête publique en cours, la commune doit également donner son avis sur la demande d'autorisation d'exploiter la centrale Eolienne de l'Osière située sur le territoire des communes de Priez et Courchamps. Le projet concerne sept éoliennes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré émet un avis défavorable

Pour: 3 voix

Abstention: 2 voix

Contre: 5 voix

10 - Questions Diverses

En raison de la gêne occasionnée par le stationnement de certains véhicules sur la commune, il est décidé d'expédier un courrier aux propriétaires concernés.

Il est rappelé l'interdiction de s'attribuer les espaces publics à des fins privées.

Mr Le Maire indique que les travaux de voirie concernant l'Allée de La Garenne sont terminés et que ceux Route de Chantemerle et Chemin de Saint Robert débutent comme prévu.

Suite à la demande de certaines associations de la commune, il est décidé d'accorder sur rendez-vous le droit d'utiliser le photocopieur de la mairie au prix de 5 centimes la copie noir & blanc et 10 centimes la copie couleur. Les sommes seront encaissées par le Comité des Fêtes.

Randonnée d'Eté: Dimanche 27 juillet 2014

La séance est levée à 22 h 00

Vu par nous, Etienne HAÿ, Maire de la commune d'EPAUX-BEZU, pour être affiché le 27 juin 2014

A EPAUX-BEZU, le 26 juin 2014
Le Maire, Etienne HAÿ

